

Mardi, 30 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	DeBlois,	Masson,	Poirier,
Almon,	Desjardins,	McCallum,	Power,
Angers,	Dever,	McClelan,	Primrose,
Arnaud,	Ferguson (Niagara),	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McKay,	Robitaille,
Bernier,	Kaulbach,	McKindsey,	Sanford
Bolduc,	Kirchhoffer,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de	Landry,	Merner,	Snowball,
Boulton,	Lewin,	Miller,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Loughed,	Montplaisir,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Thibaudeau,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Desjardins :—De L. A. Jetté et autres, de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Read (Quinté) :—De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge, compagnie incorporée par la Législature de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Sanford :—De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara ; et de l'Ordre des Forestiers Canadiens.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De M. P. Davis, et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de remettre en vigueur l'acte relatif à la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, de prolonger le délai pour le commencement de l'entière exécution du dit chemin de fer, et à d'autres fins.

De James G. Howorth et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Association sur la vie des Banquiers du Canada.

L'honorable M. McKay, du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

MARDI, 30 avril 1895.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,

Président.